



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Patrick HETZEL

Député du Bas-Rhin
Membre de la Commission des Finances,
de l'Economie générale et du Contrôle budgétaire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBÉRTÉ – ÉGALITE - FRATERNITÉ

Sarre-Union, le 7 avril 2020

Monsieur Didier GUILLAUME

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

benedicte.bergeaud@agriculture.gouv.fr

PH/FLC/0304.20

Monsieur le Ministre,

Je souhaiterais attirer votre attention sur une difficulté qui m'a été soulevée par la filière AOP Munster au regard de la situation sanitaire liée au Covid-19. Depuis deux semaines, celle-ci constate une forte baisse de commande. Cela a un impact très lourd pour les producteurs fermiers qui sont 85 à être habilités selon un cahier des charges de l'AOP Munster. Leurs débouchés commerciaux qui sont principalement les marchés, la vente à la ferme et la restauration commerciale sont totalement perturbés, voire inexistantes. Pour certains d'entre eux, les ventes ont baissé de 80%.

Cette filière fédère 950 producteurs de lait, 4 collecteurs, 9 transformateurs laitiers et 9 affineurs. Cela engendre 4000 emplois non délocalisables et cela contribue au dynamisme du territoire. Cette crise est telle qu'il y a une crainte pour la pérennité de plusieurs des acteurs. Les besoins sont très nombreux : incitation à la baisse de production laitière, indemnisation des pertes de production, modification temporaire des cahiers des charges, augmentation des plafonds pour les dons....

Alors que le printemps est la période la plus favorable pour la production laitière, cette filière souhaite savoir quelles sont les mesures qui vont être prises pour leur venir en aide dans l'urgence.

Vous remerciant par avance, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma respectueuse considération.

Patrick HETZEL